



COMMUNIQUE DE PRESSE

Visualiser les crues de 1910 sur www.geoportail.fr

En janvier 1910, la grande crue du bassin de la Seine inonde des centaines de rues de Paris, frappant 20 000 immeubles et 200 000 parisiens. À l'occasion du centième anniversaire de cet évènement, le Géoportail permet de visualiser l'étendue de l'inondation sur un fond de carte d'époque ou sur des données géographiques actuelles offrant ainsi une meilleure compréhension de l'impact de cette catastrophe encore présente dans toutes les mémoires.

Le Géoportail, le portail des territoires et des citoyens, offre la possibilité de voir sur un fond de carte d'époque, *la carte topographique type 1900*, ou sur des données actuelles, telles les photographies aériennes, l'étendue de la crue du bassin de la Seine de janvier 1910 avec la représentation des limites des plus hautes eaux connues sur les voies de surface. Les données sur les limites de l'inondation ont été fournies par la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France.

Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'armée en 1906, d'après les travaux exécutés sur le terrain entre 1878 et 1901, la « nouvelle » carte au 1 : 50 000 (*type 1900*) de Paris et ses huit feuilles environnantes (Pontoise, Versailles, Rambouillet, L'Isle-Adam, Corbeil, Dammartin-en-Goële, Lagny, et Brie-Comte-Robert) fut réimprimée en décembre 1940 par l'IGN, alors récemment créé, avec de légères mises à jour (lignes de métro en pointillé notamment). Cette cartographie topographique en couleur et avec courbes de niveau succédait à l'authentique carte d'État-major (monochrome avec hachures) du XIX^{ème} siècle.

Elle constitue un excellent témoignage de l'urbanisation au début du XX^{ème} en région parisienne et permet de visualiser l'impact de la crue de 1910 sur le tissu urbain de l'époque. Les images de ces cartes visualisables sur le Géoportail proviennent de la première édition, conservée à la cartothèque de l'IGN.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.geoportail.fr,
www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr et www.crue1910.fr

